

Réinscription en présentiel

Cadre réservé à l'administration	<p> Documents obligatoires à fournir lors de l'inscription :</p>
	<p>2 photos d'identité « mini-format » - libellées à vos nom et prénom au verso (<i>concerne Prépa Grenoble + Ensimag + Esisar + Génie Industriel</i>) 1 photo d'identité « mini-format » - libellée à vos nom et prénom au verso (<i>concerne Pagora</i>)</p>
	<p>2 enveloppes « format 16 x 22 ou A5 » affranchies au tarif en vigueur - libellées à l'adresse parentale (<i>concerne Esisar + Prépa Valence</i>) + 1 enveloppe « format 21 x 29,7 ou A4 » affranchie au tarif de 50 g - libellée à l'adresse parentale (<i>concerne uniquement 5 A Esisar</i>) 2 enveloppes « format 21 x 29,7 ou A4 » affranchies au tarif de 50 g (<i>concerne 2 A Phelma</i>) 1 enveloppe « format 21 x 29,7 ou A4 » affranchie au tarif de 50 g (<i>concerne 3 A Phelma</i>) + 1 enveloppe « format 21 x 29,7 ou A4 » affranchie au tarif de 100 g (<i>concerne 3 A Phelma</i>)</p>
	<p>Copie de l'attestation justifiant votre couverture sociale en qualité d'assuré à titre personnel (ATP) jusqu'au 30/09 de l'année en cours, en vue de votre affiliation au régime étudiant (<i>concerne la Prépa INP</i>)</p>
	<p>Copie de l'attestation de droits de l'assurance maladie (CPAM) en cours de validité (<i>concerne les alternants Ensimag + Esisar</i>) (à télécharger sur www.ameli.fr en créant votre compte)</p>
	<p>Attestation de votre assureur « Garantie responsabilité civile étudiante et vie privée » en cours de validité (<i>voir guide des inscriptions, page 6</i>)</p>
	<p>Si situation de handicap : attestation délivrée par un organisme habilité</p>
	<p>Si boursier de l'enseignement supérieur : notification définitive de l'année en cours, à produire avant le 30/11 Dans l'attente : avis d'attribution conditionnelle de l'année en cours ou avis d'attribution définitive de l'année précédente</p>
	<p>Si activité salariée : attestation ou copie du contrat de travail</p>
	<p>Si inscription dans un autre établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - copie de la carte d'étudiant et - justificatif de paiement des droits d'inscription de l'autre établissement fréquenté durant la même année universitaire
	<p>Si paiement comptant : 1 chèque global à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Institut polytechnique de Grenoble (<i>hors alternants</i>)</p>
Cadre réservé à l'administration	<p> Documents obligatoires à télécharger depuis notre site http://www.grenoble-inp.fr/IA-justificatifs à compléter, à signer et à remettre lors de l'inscription :</p>
	<p>Formulaire « Garantie responsabilité civile étudiante et vie privée »</p>
	<p>Formulaire « Prise de connaissance des chartes et règlements »</p>
	<p>Formulaire « Consentement pour la communication de données à caractère personnel »</p>
	<p>Formulaire « Autorisation de sortie pour étudiant mineur » Formulaire « Absences d'un étudiant mineur » Formulaire « Absences d'un étudiant majeur » Formulaire « Absences des étudiants » (<i>Statuts SHN ou Art Etudes</i>)</p> <p style="text-align: right;">} (<i>concerne Prépa des INP</i>)</p>
	<p>Dossier d'inscription (4 pages)</p>
	<p>Dernière page du règlement interne de scolarité (<i>concerne Esisar + Prépa Valence</i>)</p>

* La pratique du sport étant obligatoire en Prépa et 1ère et 2ème année du cycle ingénieur, en cas d'incapacité totale ou partielle à l'année ou sur un semestre, vous devez fournir, lors de votre inscription, un certificat médical de dispense (à faire établir par votre médecin référent si possible).
 Pour la pratique du sport en compétition universitaire, vous devez obligatoirement fournir un certificat de non contre-indication à la pratique sportive en compétition pour permettre l'établissement de votre licence sportive.